

# VieLien

Volume 12 - Numéro 4 - Hiver 2022

Avec vous,  
au cœur  
des **DROITS**

COMITÉ DES USAGERS  
Montmagny-L'Islet

*Le VieLien élargit  
ses horizons*

Cette revue vous est offerte gracieusement par le comité des usagers Montmagny-L'Islet  
et les comités de résidents des Centres d'hébergement de Cap-Saint-Ignace,  
Montmagny, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Fabien-de-Panet  
et les Maisons d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue.

# Vous êtes un usager du réseau de la Santé, vous résidez dans un CHSLD, connaissez-vous vos droits ?

- 1) le droit à l'information
- 2) le droit aux services
- 3) le droit de choisir son professionnel ou l'établissement
- 4) le droit de recevoir les soins que requiert son état
- 5) le droit de consentir à des soins
- 6) le droit de participer aux décisions
- 7) le droit d'être accompagné, assisté et représenté
- 8) le droit à l'hébergement
- 9) le droit de recevoir des services en langue anglaise
- 10) le droit d'accès à son dossier d'usager
- 11) le droit à la confidentialité de son dossier d'usager
- 12) le droit de porter plainte

**Ces 12 droits sont inscrits dans la  
Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)**

Vous avez des questions, vous avez besoin d'être accompagné  
pour défendre vos droits dans le réseau de la santé  
ou vous souhaitez porter plainte, contactez-nous c'est notre rôle !

Comité des usagers Montmagny-L'Islet  
418 248-0639, poste 5728  
cuml.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca

*Avec vous,*  
au cœur  
des **DROITS**

COMITÉ DES USAGERS  
Montmagny-L'Islet

# Toujours là pour vous !

## **Le comité des usagers Montmagny-L'Islet est là pour vous**

Avec le temps, les valeureuses et valeureux bénévoles qui ont protégé les droits des usagers du réseau de la santé se sont succédé au comité des usagers, certains ayant occupé leur siège pendant plusieurs années. Différents moyens d'informer les usagers sur leurs droits ont été mis en place et le *VieLien* en est un qui est toujours privilégié après plus de 12 ans. En ce mois de décembre 2022, nous souhaitons renouveler nos remerciements aux personnes qui se sont impliquées à confectionner cette revue, année après année. Nous espérons qu'elle répondra à vos attentes et qu'elle saura vous informer sur vos droits pour encore plusieurs belles années. Bonne lecture !



Vos représentants du comité des usagers :  
Brigitte Caron, Renée Grégoire, Michel Coulombe,  
Céline Kirouac, Francine Thériault, Suzanne Brisson,  
Jovette Cloutier, Raymond Paré, Denise Morneau,  
Hélène Caron et Lise Vachon

## **Vœux de la présidente du comité des usagers**

*La période du temps des Fêtes est une parenthèse enchantée dans cette année remplie de défis de toutes sortes.*

*Ce moment magique des Fêtes permet de passer de bons moments avec sa famille et ses proches pour célébrer tous ensemble Noël et la nouvelle année.*

*Au nom du comité des usagers Montmagny-L'Islet, je souhaite à chacun et chacune de vous de passer un très beau temps des Fêtes et que celui-ci vous apporte, à vous et à vos proches, joie et bonheur.*

*Joyeux Noël et bonne année !*

Lise M. Vachon, présidente



## Le VieLien fait peau neuve sous le signe de la continuité

Après une pause estivale quelque peu prolongée, votre revue *VieLien* revient pour le temps des Fêtes après avoir sondé ses lecteurs. En effet, au printemps 2022, le comité des usagers Montmagny-L'Islet, responsable de la publication et de la diffusion de la revue, a tenu à sonder les lecteurs pour s'assurer que ces derniers étaient toujours satisfaits du *VieLien*, douze années après sa première publication.

### Les résultats du sondage

Près d'une centaine de lecteurs, surtout des répondants de résidents en CHSLD, ont répondu au sondage, permettant à l'équipe du *VieLien* de mieux comprendre la situation des lecteurs. Rappelons que le *VieLien* était distribué aux résidents des CHSLD et à leurs proches ainsi que dans certaines installations du CISSS de Chaudière-Appalaches et les 28 municipalités des secteurs Montmagny-L'Islet.

Le sondage nous a permis de constater que les proches des résidents appréciaient le contenu de la revue et la lisaient régulièrement, mais que les municipalités aussi aimaient pouvoir diffuser son contenu parmi le personnel et les organismes de leur secteur.

Nous en sommes donc venus à la conclusion que de nouveaux lecteurs pourraient bénéficier des informations contenues dans la revue. C'est pourquoi la revue sera désormais séparée en deux parties : une section contenant les nouvelles des

six centres d'hébergement (CHSLD) de notre secteur pour permettre aux proches des résidents de rester informés et une seconde partie concernant les droits des usagers en général qui intéressera toute personne ou organisme qui a à cœur les droits et le bien-être des usagers du réseau de la santé.

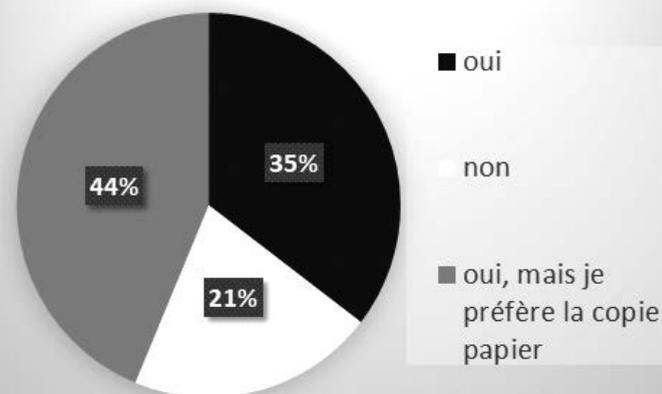
Bien que la revue soit envoyée à toutes les résidences pour aînés (RPA) de la région, très peu de lecteurs ont répondu au sondage. Nous invitons donc les personnes intéressées à recevoir la revue dans leur RPA à nous contacter pour

que nous puissions continuer à la leur envoyer.

### Un virage virtuel

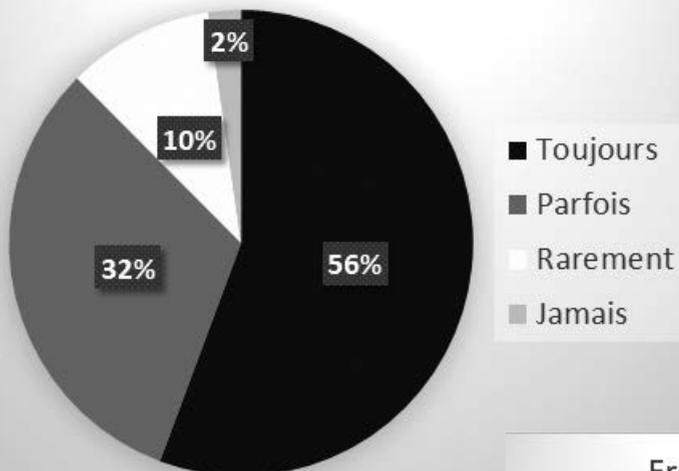
Comme le démontre le sondage, la majorité des lecteurs sont en mesure d'accéder à la revue en format numérique et accepteraient de la recevoir par courriel. Pour permettre au comité des usagers de rejoindre le plus de lecteurs

Recevoir le *VieLien* par courriel



possible, la revue sera donc désormais disponible en format papier et en format numérique. Toute personne désirant la recevoir pourra s'abonner par courriel pour recevoir la revue quatre fois par année. Il sera aussi possible pour des organismes ou des entreprises intéressés de recevoir quelques copies papier pour en faire bénéficier leurs membres.

### À quelle fréquence lisez-vous le *VieLien*



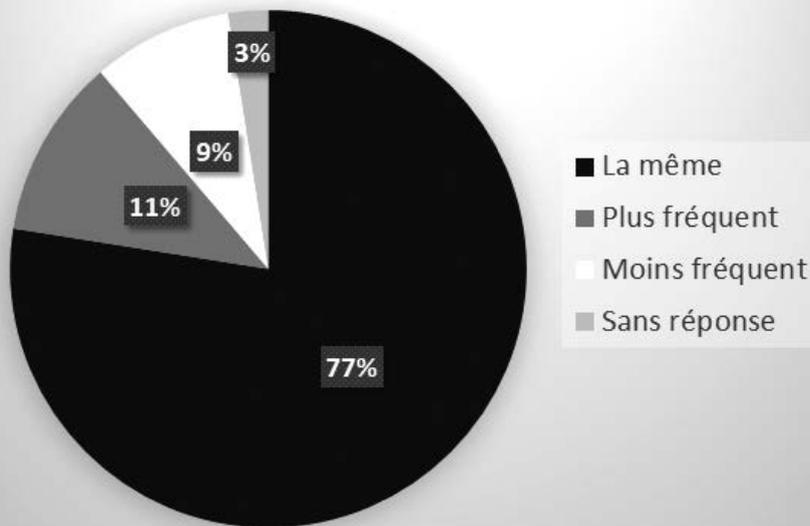
### Donner la parole

Le nouveau *VieLien* sera l'occasion de donner la parole à différents acteurs du réseau de la santé et des services sociaux, mais aussi à des personnes et des organismes qui travaillent, comme le comité à la défense des droits des usagers. Finalement, vous aurez la chance d'apprécier tout le travail des comités de résidents de chaque CHSLD qui participera au *VieLien* grâce à la publication d'une page dédiée.

Nous espérons que vous apprécierez le nouveau *VieLien*.

Bonne lecture !

### Fréquence de distribution du *VieLien*



## **Qu'est-ce qu'un comité des usagers ?**

Les comités des usagers et de résidents sont présents dans tous les établissements de santé et de services sociaux du Québec; c'est une obligation de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS). Bien qu'ils relèvent d'un CISSS, ils ont un fonctionnement autonome. Alors que les comités d'usagers représentent les usagers des hôpitaux et des CLSC, les comités de résidents œuvrent plus particulièrement en centres d'hébergement (CHSLD).

Un comité des usagers ou de résidents est constitué de bénévoles élus pour un mandat de trois ans par et parmi les usagers (ou leur représentant) recevant des services sur un territoire donné ou propres à une clientèle spécifique.

### **Leurs fonctions**

Contrairement aux organisations communautaires et à des organisations de loisirs qui déterminent elles-mêmes leur mission, les comités des usagers et de résidents ont des fonctions précises qui sont définies par la loi.

Les comités des usagers et de résidents sont les gardiens des droits des usagers. À ce titre, ils doivent veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et à être le porte-parole des usagers et des résidents auprès des instances du CISSS. Les comités contribuent de manière active à l'amélioration continue de la qualité des services. Ils le font en écoutant les commentaires des usagers et des résidents et en menant des sondages sur leur satisfaction. Le comité des usagers a aussi la responsabilité de veiller sur le bon fonctionnement des comités de résidents.

### **Dans Montmagny-L'Islet**

Un comité des usagers constitué de six représentants de la population et six délégués des comités de résidents, tous bénévoles, travaille à défendre et à promouvoir les droits des usagers pour les deux MRC de Montmagny et de L'Islet qui comptent un hôpital et cinq CLSC. Le territoire compte aussi six comités de résidents, soit un dans chacun des centres d'hébergement.

*Information tirée du site Internet du  
Regroupement provincial des comités d'usagers (RPCU)*

## **La réalité virtuelle débarque dans les CHSLD**

Tous les CHSLD de Montmagny-L'Islet, comme tous les CHSLD du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSSCA), sont maintenant munis de deux casques de réalité virtuelle pour les résidents.

En effet, les conseillers-cadre et les conseillers milieu de vie à l'hébergement, en collaboration avec l'organisme « Toujours Dimanche », travaillent à rendre disponible pour les résidents du contenu virtuel significatif et personnalisé pour les gens de notre région. C'est pourquoi, depuis mai 2022, l'ensemble des intervenants en loisirs a participé à une formation d'une journée pour apprivoiser l'équipement.

Comme certaines études scientifiques ont montré que la réalité virtuelle pouvait aider à combattre la dépression, l'anxiété et d'autres problèmes psychologiques, et qu'en plus le CISSSCA cherche toujours à être novateur pour le bien-être des résidents, il était tout à fait normal de passer à un autre niveau technologique avec l'intégration de la réalité virtuelle.

Actuellement, les résidents peuvent visiter une église, se retrouver en nature, sur le bord d'une rivière, sur le bord de la mer ou en forêt. Le déploiement nous permettra éventuellement d'avoir accès à davantage de contenu et à des options multi-joueurs, ce qui permettra au résident et à son proche de se retrouver dans le même environnement virtuel.

Il est fort agréable de savoir que des expériences et des voyages virtuels s'ajouteront à la programmation d'activités de loisirs déjà existantes dans les CHSLD.

Si vous êtes de passage dans un de nos CHSLD pour voir un proche, n'hésitez pas à l'essayer !

*Stéphanie Hogan*  
*Conseillère-cadre à l'harmonisation et qualité*  
*des pratiques et approche milieu de vie*  
*Secteur Montmagny-L'Islet et Bellechasse*



## **Une ressource en soutien aux locataires en résidence privée pour aînés**

Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Chaudière-Appalaches (CAAPCA) est l'organisme régional mandaté pour assister et accompagner les usagers du réseau de la santé et des services sociaux insatisfaits des services et qui désirent formuler une plainte. Il a également été mandaté pour offrir un soutien aux locataires en résidence privée pour aînés (RPA) qui rencontrent des litiges en matière de bail. Vivre en résidence privée pour aînés peut s'avérer une expérience agréable qui répond de façon satisfaisante aux besoins des locataires. Cependant, il peut survenir certaines situations dans lesquelles ceux-ci ou leurs proches se sentent moins à l'aise ou insuffisamment outillés afin de les résoudre.

Que ce soit pour obtenir de l'information, une assistance ou un accompagnement, vous recevrez un service personnalisé et adapté à vos besoins en ce qui concerne :

- l'information sur vos droits et vos obligations à titre de locataire et d'usager du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que sur les différentes options qui s'offrent à vous;
- l'assistance au niveau de la documentation, des écrits ainsi que de la préparation et du suivi de votre dossier;
- l'accompagnement dans les démarches que vous déciderez d'entreprendre, telles que :
  - rencontrer le gestionnaire de la résidence dans le but d'arriver à une entente;
  - préparer votre dossier lors d'une rencontre de conciliation ou d'une audience devant le Tribunal administratif du logement.

Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver lorsqu'il est question d'un bail en résidence privée pour aînés. Pour obtenir de l'information ou pour une assistance quelconque, communiquez avec le CAAP Chaudière-Appalaches; les services sont gratuits. – Sans frais régionaux : 1 888 841-8414

Pour de plus amples informations reliées au service « CAAP sur le BAIL » destiné aux personnes vivant en résidence privée pour aînés (RPA), consulter le site internet de la Fédération des CAAP à l'adresse suivante :

<https://fcaap.ca/residences-privées-pour-aines>

*Lyne Grenier, directrice générale*

*L'équipe du CAAP : Martine Gagné,  
Catherine Girard, Lyne Grenier,  
Sylvie Vachon et Sammy Jo Baran*

Service destiné aux personnes  
vivant en résidence privée pour aînés (RPA)



## **Quand se pose la question de l'hébergement**

Le maintien à domicile est souvent privilégié par la personne aidée et son entourage. Lorsque la perte d'autonomie est trop importante, que la prise en charge devient trop lourde pour la personne proche aidante ou que la personne aidée en fait la demande, vient le moment de la transition vers un hébergement.

« Il n'y a pas de bon ou de mauvais moment pour aborder le sujet. Tout dépend de la situation, explique Geneviève Gravel, d'Info-aidant. Idéalement, il faut en discuter assez tôt pour s'assurer de prendre des décisions alors que les parties concernées sont aptes à le faire et qu'elles ne sont pas confrontées à un choix imminent. »

### **Quel hébergement choisir ?**

Ce choix est propre à chacun. Deux grands types d'hébergement existent : l'hébergement dans le réseau public comprend les ressources de type familial (famille ou résidence d'accueil), les ressources intermédiaires pour les personnes avec pertes d'autonomie légères à modérées et les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) pour celles avec des pertes d'autonomie sévères. En résidence et en CHSLD, les soins et les services sont prodigués par les équipes du réseau public. Vous pouvez en parler avec votre CLSC, votre intervenant ou une travailleuse sociale.

Dans le réseau privé, les résidences privées sont adaptées aux personnes autonomes ou avec de légères pertes d'autonomie et les CHSLD privés, à celles ayant des pertes d'autonomie sévères. Pour connaître les modalités et les coûts, il faut les contacter.

### **Une transition, non une coupure**

Pour se préparer, la personne proche aidante peut s'inscrire à des séances d'information, participer aux réflexions sur le plan d'intervention de son proche et visiter les lieux avant l'emménagement. Cette transition parfois délicate engendre de nombreuses émotions : culpabilité, soulagement, perte de contrôle... Un accompagnement est possible pour que ce passage se fasse plus en douceur.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes à ce propos ou si vous avez besoin de parler, vous pouvez contacter Info-aidant, un service d'écoute, d'information et de références pour les personnes proches aidantes au 1 855 852-7784.

<https://www.lappui.org/fr>

**Appui**  
proches aidants

**1 855 852-7784**

ÉCOUTE • INFORMATION • RÉFÉRENCES

**appui.org**

# Ça se passe chez nous...

## Maisons d'hébergement de Sainte-Perpétue

### **De bonnes raisons de fêter l'Halloween pour les résidents**

Le calendrier ne manque pas d'occasions de rendre le quotidien des personnes âgées plus festif en CHSLD, et la fête d'Halloween en est une.

Maquillage, costumes et surtout bonbons, quoi de mieux pour réunir les générations que cette belle fête ! À l'Halloween, on est un peu quelqu'un d'autre et on remonte le temps, d'autant plus facilement que les enfants viennent rendre visite aux personnes âgées et les entourent.

L'Halloween marque l'arrivée des jours sombres et l'on essaye de les apprivoiser... à grands coups de sucreries.

Nos résidents ont décoré un arbre, ils ont fait des sacs de bonbons pour les enfants de l'école de Sainte-Perpétue et ces derniers ont fait une parade en après-midi, au grand plaisir de nos résidents. Les résidents ont aussi décoré des *cupcakes* marbrés avec des glaçages vert, mauve, bleu, rouge et rose qu'ils ont dégustés au dîner du 31 octobre 2022.



*Ça se passe chez nous...*

## **Centre d'hébergement de Montmagny**

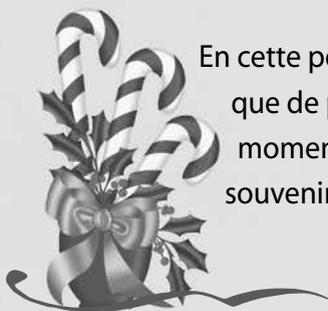
### ***Bienvenue chez nous !***

Le CHSLD de Montmagny est le dernier des six CHSLD de Montmagny-L'Islet à être remplacé par un nouveau bâtiment au goût du jour. Soixante-six résidents y habitent et environ une centaine d'employés y prennent soin de ceux-ci avec tout leur cœur et toute leur énergie. Nous leur en sommes très reconnaissantes.

C'est tout un défi que les membres du comité doivent relever pour organiser certaines activités de promotion des droits auprès de nos résidents ainsi que du personnel. Malgré ces embûches, nous sommes fières d'y arriver. La sécurité de nos résidents nous préoccupe, mais l'annonce d'un nouveau centre nous rassure. Nous espérons que la construction sera mise en chantier le plus tôt possible. D'après les informations que nous avons reçues du CISSS, quatre-vingt-seize personnes pourront y résider. Et enfin, plus de chambre de deux, seulement des chambres individuelles ! Le milieu de vie des résidents sera grandement amélioré et celui des employés sera plus adéquat.

En 2022, le gestionnaire responsable du CHSLD nous a octroyé un local pour le comité. Celui-ci est bien aménagé et surtout très pratique. C'est un plus pour exercer plus aisément nos fonctions. Et une nouvelle technicienne en loisirs est venue se joindre à l'équipe. Quel bonheur pour nos aînés que leur routine quotidienne soit enfin changée !

Les objectifs que nous poursuivons sont les suivants : renseigner les gens et promouvoir et défendre les droits des résidents.



En cette période de l'année, que vous souhaiter de mieux que de passer un agréable temps des Fêtes, de beaux moments et de faire provision d'heureux souvenirs en famille. Paix, amour et joie !

*Les membres du comité de résidents  
du CHSLD de Montmagny :  
Jovette, Danielle, Sylvie, Lyne, Madeleine et Thérèse*

*Sylvie Patry, membre du comité de résidents,  
accompagnée de sa mère, Marie-Paule Lemieux,  
résidente du CHSLD, et de son père, Rosaire Patry*



*Avec vous,*  
au cœur des **DROITS**  
COMITÉ DE RÉSIDENTS  
Centre d'hébergement de Montmagny

Ça se passe chez nous...

## Centre d'hébergement de Cap-Saint-Ignace

### Remise en fonction du comité de résidents de Cap-Saint-Ignace

Bonjour à vous tous !

Nous sommes les deux nouvelles personnes au comité de résidents, France et Diane Caouette. C'est lors du passage de nos parents en CHSLD que nous avons découvert cet univers. Diane a aussi été proche aidante très longtemps, alors nous connaissons le milieu. En étant seulement deux, nous avons besoin de vous comme bénévole. Si quelqu'un est intéressé, nous vous accueillerons à bras ouverts. Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un très beau temps des Fêtes. – Diane et France

### Mot de la gestionnaire

Bonjour à tous !

Le temps des fêtes de fin d'année et des réjouissances sera bientôt là. Depuis plus de deux ans maintenant, la pandémie nous a empêchés de célébrer en compagnie de nos proches, ou si nous le faisons, ce devait être seulement en petit comité. Cette année, bien que le virus soit encore parmi nous et que nous nous devons d'être prudents, nous pourrons enfin célébrer en compagnie de tous ceux qui nous sont chers. Nous pourrons partager de copieux repas préparés avec amour : une dinde, des pâtés, une bûche ou autres sucreries. Se rappeler les Noël d'autrefois, aller jouer dehors et retrouver son cœur d'enfant, voilà qui nous fera du bien.

Pour l'année 2023 qui arrive à grands pas, je vous souhaite de la bienveillance, de l'amour et surtout de la santé. Profitez du temps passé en compagnie de ceux qui vous sont chers, car on ne sait jamais de quoi sera

fait demain. Que la magie de Noël inonde vos cœurs, vous émerveille et vous remplisse de joie et de bonheur ! Au CHSLD de Cap-Saint-Ignace, nous nous efforçons d'égayer la vie de nos résidents par de la musique de circonstance, notre traditionnelle journée pyjama de Noël, des petites gâteries sucrées et une distribution de petits présents pour tous.

Toute l'équipe de Cap-Saint-Ignace vous souhaite un merveilleux temps des Fêtes et une merveilleuse année 2023.

Viviana De Leon Prats



France Caouette



Diane Caouette



Une partie de l'équipe des employés du CHSLD

*Ça se passe chez nous...*

## **Centre d'hébergement de Saint-Eugène**

### **La vie au Centre d'hébergement de Saint-Eugène**

Depuis mai 2022, des moments forts ont été soulignés en collaboration avec l'animatrice au service d'animation et loisirs. À la fête des Mères, une fleur a été remise à chaque résidente tandis qu'à la fête des Pères, les hommes ont reçu des chocolats.

Tout en respectant les mesures sanitaires en place, nous avons pu organiser un dîner pique-nique avec l'aide de deux cuistots bénévoles. Notre gestionnaire a sollicité plusieurs commanditaires : la municipalité de L'Islet et la fondation Bon Départ de Canadian Tire ont fourni les tables et les chaises tandis que la municipalité de Saint-Fabien a mis des gazebos à notre disposition. L'établissement Bonté Divine nous a accordé du café gratuitement. Une chansonnière a animé ces retrouvailles. Je tiens à souligner la collaboration du personnel qui a travaillé fort pour la réussite de cette rencontre familiale malgré la chaleur accablante qui sévissait cette journée-là. Nous vous en remercions sincèrement. Au cours du mois de septembre, nos résidents ont eu le bonheur de recevoir le Bar laitier Chouinard de Saint-Jean-Port-Joli; ils ont pu déguster une crème molle fraîchement servie.

En collaboration avec le comité milieu de vie, trois magnifiques murales ont été installées dans la maison de la Montagne. L'effet est particulièrement grandiose. Le comité de résidents tient à remercier M<sup>me</sup> Peggy Sirois qui a stimulé nos résidents grâce à des activités individuelles et de petits groupes; elle les a fait bouger, chanter, taper des mains et danser selon les capacités de chacun.

**P.-S. :** Le comité de résidents du CHSLD de Saint-Eugène est à la recherche de bénévoles afin de compléter l'équipe. Vous retrouvez nos coordonnées sur une affiche près de l'entrée de chaque maison.

*« Les gens oublieront ce que vous avez dit, ils oublieront ce que vous avez fait, mais ils n'oublieront jamais ce que vous leur avez fait ressentir. » (Maya Angelou)*

*Hélène Caron et Michèle Bernier,  
pour le comité de résidents*



*Ça se passe chez nous...*

## **Centre d'hébergement de Saint-Fabien-de-Panet**

### **Le beach party à Saint-Fabien-de-Panet**

Le vendredi 9 septembre dernier, les résidents du Centre de Saint-Fabien-de-Panet ont eu la chance d'assister à un véritable *beach party* en compagnie de leurs proches. Durant l'après-midi, tout le monde s'est rassemblé dans l'aire commune pour profiter d'un moment tout en couleur.

Durant cette fête familiale, un chansonnier s'occupait de faire bouger les résidents. On voyait les têtes se balancer au rythme de la musique et les mains battre la cadence. Pour immortaliser les sourires, un espace spécial pour la prise de photos thématiques avait été mis en place.

Les résidents pouvaient se faire prendre en photo avec leurs amis et leur famille. Une collation a ensuite été servie pour souligner cette journée spéciale. Une coupe de fruits frais et un morceau de gâteau ont été dégustés par tous les participants de ce grand *beach party*.

Pendant l'activité, M<sup>me</sup> Suzanne Brisson et M. Raymond Paré, membres du comité de résidents, ont pris la parole pour présenter les droits des résidents et le beau napperon des droits rempli de fleurs pour égayer les moments de repas.

Ce napperon sera utilisé lors du service des repas durant les journées spéciales pour rappeler aux résidents et à leurs proches l'importance de faire respecter leurs droits.

Un immense merci aux employés et aux familles qui ont permis aux résidents de vivre ce moment magique rempli de sourires et de soleil.

Après plusieurs mois de pandémie et d'isolement, vous devez vous douter que cette activité a été très appréciée de la part de tous. Sa réussite permet d'espérer que les résidents pourront vivre d'autres belles activités tous ensemble dans les prochains mois, notamment pour le temps des Fêtes qui arrive.

Le comité de résidents profite de l'occasion pour souhaiter à tous un merveilleux temps des Fêtes rempli d'amour et de partage. N'oubliez pas de visiter vos proches et de chérir leur présence durant cette période bien spéciale de l'année.

*Joyeuses Fêtes !*

Ça se passe chez nous...

## Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli

### *Journée de la bienveillance et des droits des résidents*

La journée s'est déroulée le 15 juin 2022. C'était une magnifique journée ensoleillée pour cet événement; la température était avec nous et les sourires bien présents sur les visages des résidents et de ceux qui y participaient. Le violet, couleur du jour, dominait chez les participants. On dit que c'est aussi le symbole de la douceur et du rêve, de l'inspiration et de la foi. Quoi de mieux pour cette fête !

Le camion de crème glacée du bar laitier était présent, stationné près du jardin, afin de pouvoir offrir à tous un petit délice très apprécié en cette chaude journée. Un clown sympathique et charmant déambulait à travers les personnes présentes, offrant à tous et chacun blagues et gentilles attentions et provoquant rires et plaisirs dans l'assemblée. Les membres du comité de résidents étaient heureuses de pouvoir faire participer les gens au jeu de la roulette des droits et d'offrir des petits cadeaux et des renseignements sur le sujet. Le personnel du CHSLD, toujours bienveillant, veillait sur tous et sur le bon déroulement de ce bel après-midi.

Quel succès ! La vie d'ici peut être belle et joyeuse.

Bravo à tous les organisateurs et merci à tous les participants !

### **L'événement en chiffres**

37 résidents à l'extérieur + 1 résidente crème glacée seulement à l'intérieur

29 membres de famille dont 3 aussi membres du comité de résidents

37 membres du personnel dont 2 aussi inscrits comme membres de famille

7 membres de comités de résidents et de bénévoles



*La défense des droits  
en santé vous tient à cœur ?*

*Vous souhaitez vous impliquer  
auprès des résidents du  
centre d'hébergement  
de votre secteur ?*

*Nous avons besoin de vous !*

*Contactez le comité des usagers pour plus d'information !*

Comité des usagers Montmagny-L'Islet  
418 248-0639, poste 5728  
cuml.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca

Abonnez-vous au *VieLien* gratuitement.

Recevez une copie virtuelle du *VieLien*  
à chaque parution.

Pour vous abonner, contactez-nous au  
cuml.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca

**VieLien**

est publié quatre fois l'an par le comité des usagers,  
secteur Montmagny-L'Islet, pour tous les usagers du réseau de la santé et par les six comités de résidents des  
centres d'hébergement du secteur pour les résidents et leur famille.

**Vous avez des commentaires à nous partager, des suggestions d'articles à publier,  
des sujets qui vous tiennent à cœur ? Alors, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera  
plaisir d'accueillir vos idées et vos opinions :**

**Journal VieLien**

Comité des usagers – 22, avenue Côté, Montmagny (QC) G5V 1Z9  
Téléphone : 418 248-0639, poste 5728  
Par courriel : gabrielle.brisebois.cisssca@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec



**Coordonnatrice  
comité des usagers  
Montmagny-L'Islet**  
Gabrielle Brisebois

**À la correction**  
Nicole Bernier  
(bénévole)

**Conception**  
Rachel Bernier, infographiste

**Impression**  
Base 132